# EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE MORIENVAL

Envoyé en préfecture le 12/06/2020
Reçu en préfecture le 12/06/2020
Publié le
ID : 060-216004259-20200605-DEL172020-DE

**Séance du 5 juin 2020**

**N° 17/2020**

**NOMBRE DE MEMBRES**

En exercice : 15

Présents : 15

Absents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 15
Pour : 15
Contre : 0
Abstentions : 0

Date de convocation
29/05/2020

Date d'affichage
29/05/2020

L'an deux mil vingt, le 05 juin 2020 à 20h00, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué le 29 mai, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du maire, Hubert BRIATTE

**Etaient présents :**

M. BRIATTE Hubert ; M. RIGOLET Michel ; Mme RULENCE Dorothée ; M. RICHARD Emmanuel ; Mme SOLINAS Brigitte ; M. DE SOUSA Jean François ; Mme VILLEMAINE Véronique ; M. LECHEVALIER Gilles ; Mme CHARTIER Florence ; M. KOUAOVI Eric ; Mme GAMEIRO Lucie ; M. DELAHAYE Frédéric ; Mme DE WAELE Isabelle ; M. MOREAU Régis ; Mme FERRY Marie Charlotte
Formant la majorité des membres en exercice.

**Absents excusés et Procuration(s) :** NEANT
**Etai(ent) excusé(s) :** NEANT
**Etai(ent) non excusé(s) :** NEANT

A été nommé(e) comme **secrétaire de séance :** M. RIGOLET Michel

## OBJET

## ELECTION COMMISSION D'APPEL D'OFFRE

Vu les dispositions de l'article L 1414-2 du CGCT qui dispose que la commission d'appel d'offres est composée de l'article L. 1411-5 du même code,

Vu les dispositions de l'article L. 1411-5 du CGCT, prévoyant que la commission d'appel d'offre d'une commune de moins de 3500 hab. doit comporter, en plus du maire, président, 3 membres titulaires et 3 membres suppléants élus au sein du conseil municipal, à la représentation proportionnelle au plus fort reste,

Considérant que tous les membres du conseil municipal appartiennent à une même liste,

Le conseil municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité

- **DECIDE** de désigner :

**3 membres titulaires**

- M. RIGOLET Michel
- M. RICHARD Emmanuel
- Mme CHARTIER Florence

**3 membres suppléants**

- M. DE SOUSA Jean François
- M. LECHEVALIER Gilles
- Mme FERRY Marie Charlotte

Ainsi fait et délibéré le 05/06/2020, À Morienval
Pour extrait certifié conforme et exécutoire

Le Maire,

Hubert BRIATTE

MAIRIE DE MORIENVAL (Oise)